

Le Vent du Fjord
Édition 2016
MARS

Municipalité
Baie-Sainte-Catherine

Municipalité amie des aînés

La cigarette électronique, bonne ou mauvaise?

Depuis quelques années déjà, la cigarette électronique fait fureur sur le marché québécois, mais savons-nous vraiment ce que nous VAPOTONS?

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux travaille actuellement sur la question. Les informations relatives à la composition des mélanges chimiques utilisés dans les produits seraient fausses ou erronées. L'analyse d'une dizaine de bouteilles dans le cadre d'une enquête de J.E. diffusé sur les ondes de TVA le 21 février dernier démontrait, par exemple, qu'une fiole achetée à la boutique «*Pour vue et pour vape*», à Montréal, contenait 30 % plus de nicotine qu'annoncée.

Les fabricants s'efforcent tout de même à nous faire croire que ces nouveaux produits ne produisent que de vapeur inoffensive! Le savent-ils vraiment? Une autre étude, publiée le 22 janvier dans *The New England Journal of Medicine*, stipulait que la vapeur inhalée serait cinq à quinze fois plus cancérogène que la fumée de cigarette classique.

Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de certitude quant à la composition et la forme des produits inhalés et expirés, et que les impacts de leur consommation sur nos vies demeureront un mystère, le directeur national de santé publique du Québec vous invite à les considérer comme des produits du tabac.

Il invite également les exploitants à ne pas tolérer l'usage de ces produits dans leur établissement ou tout autre lieu visé par la loi sur le tabac.



Donald Kenny
Maire

Mot du maire

Gens de Baie-Sainte-Catherine,

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que le mois de mars est le mois du premier versement de taxes. C'est une rentrée d'argent pour la Municipalité et une sortie pour les citoyens. On ne peut malheureusement pas y échapper. Je suis fier de dire que l'année 2015 a très bien été à ce niveau. Je vous invite même à vous inscrire au paiement par «Retrait directe» qui est joint à votre compte de taxes. Ça évite bien des retards et des intérêts pour défaut de paiement à échéance.

Maire



**Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera le
7 mars 2016.**

Points saillants de la dernière séance

POINTS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Séance ordinaire du 1 février 2016

- Autorisation de déboursés pour l'inscription du directeur général au Congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ), proposé par Madame Nancy Harvey;
- Un avis de motion a été donné par madame Diane Perron pour la modification du Règlement no. 156-15 sur l'utilisation de l'eau potable;
- Le Conseil autorise le directeur général à faire tous les démarches nécessaires à la demande de subvention au programme d'amélioration du réseau routier municipal (PARRM) 2016 pour un montant de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), proposé par Monsieur Lionel Fortin;
- Adoption des salaires pour l'année 2016 aux fins de procédure administrative;
- Autorisation de déboursés pour le renouvellement de la cotisation annuelle de l'opération du Centre de coordination régionale de la COMUR 2016, proposé par Madame Diane Perron;
- La Municipalité réitère sa confiance en la firme d'architecture Mathieu Simard qui se traduit par l'impartition de services professionnels en architecture en 2016 à cette dernière, proposé par Monsieur Lionel Fortin;
- Le mandat de remplacement de fenestration de la façade avant de l'Édifice municipal Albert-Boulianne a été octroyé à la firme d'architecture Mathieu Simard, proposé par Monsieur Yvan Poitras;
- Le Conseil acquiesce à la demande de diminution d'heure de travail fait par Madame Mariève Bouchard établissant ainsi son horaire à 30 heures par semaine au lieu de 32 heures, proposé par Madame Carmen Guérin;
- Le conseil demande à la direction générale de prendre toutes les informations nécessaires quant aux frais à engager pour le déménagement du bureau de la secrétaire-trésorière adjointe dans la cuisinette du 2^e étage, de l'aménagement possible d'un bureau pour la nouvelle ressource qui entrera en fonction prochainement dans une des classes du 2^e étage et que ces estimations soient communiquées lors de la prochaine séance de travail du Conseil municipal, proposé par Madame Carmen Guérin et secondé par Monsieur Yvan Poitras;
- Autorisation de déboursés pour une donation d'un montant de vingt-cinq dollars (25 \$) à l'École secondaire du Plateau pour le financement de leur Gala de l'Excellence 2015-2016, proposé par Monsieur Guillaume Poitras;
- Le Conseil autorise les déboursés pour la mise à niveau du poste de chloration, soit la remise en état des pompes doseuses, de certaines tuyauteries, de l'électricité et du plancher de l'endroit, proposé par Monsieur Guillaume Poitras.



Portrait de famille

COLLEGE DE LAUNING

L'ÉTRANGE QUE JE SUIS ET MES VOISINS

Cela ne sera pas une surprise que j'apprenne à tout le monde que je suis l'étrange de ma belle communauté. Quoi...un étrange? C'est quoi ça et qu'est-ce ça mange en hiver ça?

Un étrange est par définition « *quelqu'un qui ne vient d'ici, qui sort de nos normes à nous...un air inconnu, des vêtements et un parler étranges pas pareils à nous... celui qui a un comportement inhabituel...tsé celui qui ne fait pas les affaires comme nous autres...celui-là qu'on voit toujours en premier parce qu'il est différent* ».

Tout cela est bien vrai...mais il y a plus que cela! Il y a une chose primordiale que nous avons oublié dans le fait d'être un ÉTRANGE dans une communauté...une chose tellement essentielle qu'il est normal que cela nous ait passé sous le nez! Cette chose...ce sont les REPERES! Ce sont ces choses que nous tenons pour acquises...qui nous paraissent tellement insignifiantes lorsque nous les avons que nous ne les remarquons même plus! Ces REPERES sont des guides, des balises et des rassurants dans nos existences chamboulées et chamboulantes! Le fait de les avoir nous conforte dans nos petites vies et nous permet à TOUS de vivre tranquillement et avec pas trop de vagues comme on dit!

Un ÉTRANGE est donc quelqu'un qui, par définition, n'a plus de repères!

Avez-vous déjà vécu pareille situation? Un changement dans vos existences qui fait que vous balayez complètement la vie (*non pas les personnes*) que vous aviez avant pour une nouvelle tout à fait inconnue dans ses aboutissants. Nous savons toujours un peu où nous allons ou sur le comment y aller...mais nous savons que très peu de choses sur la destination et son effet sur nous!

Ma famille et moi sommes en plein à l'intérieur d'un tel changement. Nous avons une vie avec des repères bien établis en ville...une vie tranquille avec pas trop de vagues. Nous avons nos habitudes, nos magasins, nos restaurants, nos endroits où aller décrocher du petit train-train quotidien, etc. Nous avons tout cela! Par la suite – et pour des raisons qui nous appartiennent – nous avons fait le choix de tout laisser tomber cela, de laisser tomber notre vie facilitante que nous avons développé, de laisser derrière nous nos repères qui nous confortaient tant. Nous avons fait tout cela pour un espoir d'une vie meilleure, d'une vie qui correspondait davantage à nos aspirations les plus profondes!

Vous comprendrez aisément chers lecteurs que sans repères, il est difficile pour une personne de passer au travers un changement, voire un choix de vie drastique! Ces repères sont ce qui nous réconforte lorsque nous vivons des périodes intenses! Au début, j'avais quelques appréhensions aux pertes de repères de ma famille et si elle serait capable de s'en trouver d'autres ici comme piliers de leur enracinement dans la communauté du village.

Hé bien devinez quoi! On en a trouvé et assez rapidement! Ces piliers dans nos existences de Baie-Catherinois, ces repères qui sont là pour nous rassurer et nous faire du bien...ma famille les a trouvés! Ces derniers sont nuls autres que MES VOISINS!

En arrivant dans ma nouvelle maison, tout de suite l'entraide, la bonne entente, la permission de jardiner sur un espace comme je n'en ai jamais eu accès, de me promener sur des terres aux proportions gigantesques, des visites et des invitations à visiter, des petits gestes d'affection ou de bon voisinage offert à ma famille et surtout à mon petit garçon, aux paroles réconfortantes offertes dans des bouts moins faciles, des soirées agréables en bonne compagnie, des discussions du petit train-train de la vie quotidienne comme nous en avions dans notre ancienne vie...

Aaaaahhhhhh...! Je crois que c'est cela le thème à retenir... **COMME DANS NOTRE ANCIENNE VIE!** En étant complètement différente et tant mieux comme ça, elle est en même temps quelque peu ressemblante pour la chaleur, l'amitié, les relations humaines et l'ouverture vers l'autre que nous avons retrouvé avec ces personnes tout à fait merveilleuses à côtoyer. Être avec vous ici nous rend la vie beaucoup plus agréable puisqu'à vos yeux, nous ne paraissions plus comme les ÉTRANGES, mais bel et bien comme des voisins et pourquoi pas comme des amis!

Merci sincèrement du fond de mon cœur pour tout l'amour et le bon voisinage que ma famille a avec chacun d'entre vous! Vous êtes plus nombreux qu'on n'aurait pu jamais l'espérer en décidant de faire nos vies chez vous, maintenant devenus CHEZ-NOUS! Vous êtes devenus nos repères, nos réconfortants... bref, nos voisins, mais surtout des amis!



Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier

Formation eau potable / Service de traiteur pour la coop / Nouvel employé municipal



Vous aurez sans doute le souvenir que le stationnement de l'Édifice municipal était plein pendant quelques semaines lors de l'automne passé. Cette affluence dans nos locaux était parce que la Municipalité était l'hôte d'une formation d'Emploi Québec sur le traitement de l'eau potable.

C'était la première fois qu'une telle formation était dispensée dans Charlevoix! Nous avons choisi d'être hôtes puisque nous avons nous-mêmes un nouvel employé à former en la personne de Monsieur Jean Perron. Ce positionnement nous aura permis plusieurs choses positives pour le village.

En premier lieu, nous aurons fait des économies importantes puisque notre employé pouvait prendre tous ses repas et dormir à tous les jours chez lui et non pas dans des motels à grands frais. En additionnant les frais de repas, de logements et de déplacement, la Municipalité a sauvé approximativement 2 500\$. De plus, nous disposons maintenant d'un employé pleinement qualifié pouvant nous aider dans le secteur de l'eau potable, domaine sait-on très névralgique pour toute communauté.

En deuxième lieu, les employés municipaux qui suivaient la formation devaient bien manger sur l'heure du lunch et tous les restaurants de la Municipalité étant fermés, c'est la Coopérative alimentaire qui a été chargée de cette tâche. Deux bénévoles extraordinaires, Mesdames Nancy Harvey et Danielle Kenny, se sont occupés pour eux de nourrir ces bouches affamées durant plus d'une dizaine de repas. Ces femmes au grand talent culinaire auront permis chiffres à l'appui de faire réaliser à la Coopérative alimentaire un revenu d'environ 1 100\$ et un profit net de 790\$. De plus, selon les dires des travailleurs, il est certain qu'ils ont pris du poids puisque c'était trop bon ce qu'ils mangeaient! Un petit mot également pour remercier l'apport de Madame Renée Lavoie!

Ce qu'il faut retenir de tout cela...ce qui est bon pour la Municipalité l'est tout autant pour chacun d'entre nous les citoyens!

Mise de côté des portions LOISIRS/CULTURE de la Politique familiale et changement dans l'organisation des Loisirs

Depuis la fin octobre 2015, le directeur général et la conseillère municipale Madame Nancy Harvey sont impliqués dans un processus très important pour toute la région de Charlevoix. Toutes les municipalités se sont mobilisées avec les deux MRC pour renouveler l'ensemble des politiques familiales de la région. Une politique familiale est, par définition, ce qui sert aux différents Conseils municipaux comme plan d'intervention de leurs décisions en matière FAMILLE.

Ils ont essayé en vain de recruter des citoyens pour faire partie du comité local avec eux! Finalement, ils ont travaillé FORT TOUS LES DEUX pour proposer un plan qui soit adapté aux réalités propres de Baie-Sainte-Catherine. Le plan proposé touchait des secteurs très variés, tels que les loisirs, la culture, le développement socioéconomique de notre place et l'hygiène du milieu. Par ailleurs, on a aussi participé collectivement avec les autres municipalités et partenaires à la grande réflexion régionale.

Le tout devait culminer par une consultation publique où la population du village devait donner ses avis et commentaires afin de bonifier le plan proposé. Le processus de consultation a été publicisé partout dans le village, à la radio CIHO, dans les médias sociaux de la Municipalité, dans le dernier journal municipal et ainsi qu'à vos portes avec un feuillet publicitaire. Le 3 février dernier, jour J, la salle est demeurée désespérément vide. Il n'y avait que le directeur général et la conseillère municipale responsable du dossier qui étaient présents.

Pour cela, la Municipalité a décidé de mettre de côté certaines portions de la Politique familiale (*LOISIRS / CULTURE qui devaient être appréciées par les citoyens lors de la consultation*). Les portions restantes soient le développement socioéconomique et l'hygiène du milieu demeureront en vigueur puisque les projets qui s'y développent l'étaient déjà avant le processus de renouvellement de la Politique familiale. Cette décision de la direction générale est appuyée par l'ensemble du Conseil municipal et aura certaines répercussions!

Comme toutes les autres municipalités, nos employés sont pris avec une somme de travail qui ne cesse de grossir vu les nouvelles responsabilités que l'on se fait mettre dans notre juridiction...par contre, qui dit plus de travail ne veut pas automatiquement dire plus de ressources pour le faire. Nous sommes donc dans l'obligation de prioriser les dossiers où les employés concentreront leurs efforts payés à même vos taxes municipales.

Dans cette logique d'optimiser les salaires des employés et pour que les citoyens en aient pour leur argent encore davantage, plus aucune activité de loisirs, communautaires, de financements ou sociales ne sera organisée par les employés municipaux. Par contre, ils resteront toujours disponibles en SUPPORT à des citoyens ou groupes communautaires qui veulent en organiser.

Intéressé? Il ne faut surtout pas vous gêner et contacter le bureau municipal où les employés se feront un plaisir de vous ASSISTER.

Ceci étant dit, on lance déjà l'invitation...qui veut s'occuper de la prochaine Fête des Voisins ou de la Fête nationale?



Sports, loisirs et culture



Coup de circuit!!!

Comme vous le savez, à tous les mercredis 19h00, un groupe de gens se réunis pour jouer aux poches et s'amuser à la salle Henri-Paul-Chamberland depuis plusieurs années déjà. Le champion cette année pour le plus grand nombre de circuits marqué en une même soirée est monsieur Anthonio Dufour avec 24 coups. Bravo! Suivi de près par madame Marie-Anna Gaudreault avec 17 coups de circuit. Magnifique n'est-ce pas?!

Durant la saison ces points sont cumulés. Voici les grands champions et championnes ayant réussi le plus grand nombre de circuits durant la saison 2015. Madame Madeleine Foster avec 216 coups de circuits et monsieur Denis Savard avec 166 coups!

Nos adeptes vous invitent à venir battre leurs records de circuits si le cœur et le courage vous en dit!!! Venez rire et vous amuser, vous êtes tous les bienvenus.



CLSC de Baie-sainte-Catherine

Date de prélèvements
sanguins pour l'année 2016.

17 mars 2016
21 avril 2016
19 mai 2016
16 juin 2016
14 juillet 2016
11 août 2016
8 septembre 2016
6 octobre 2016
3 novembre 2016
1^{er} et 29 décembre 2016



Veillez prendre note que la cueillette des déchets domestiques pour l'année 2016 se retrouve sur notre site internet <http://www.baiestecatherine.com/>

Mars : 10-24
Avril : 07-21
Mai : 05-19-26 (Début des cueillettes hebdomadaires de la mi-mai à la mi-octobre)
Octobre : 06-10
Novembre : 03-17
Décembre : 01-15-29

